

*J'ai décidé de traiter le sujet « Demain » sous la forme d'une réflexion organisée. En effet, pour moi, l'idée première était d'imaginer le « Demain » d'une pandémie comme celle du Covid-19. Et au moment où le président était déprécié, le gouvernement insulté, j'ai compris que le regard des gens sur la politique ne serait pas le même avant cette pandémie qu'après elle. C'était mon orientation première, l'impact de cette période sur le regard que les gens portent aux dirigeants. Mais ne voulant surtout pas faire une étude politique de cette pandémie, il me fallait prendre en considération d'autres aspects, qui me semblaient aussi importants que la politique. Je les ai rapidement trouvés : l'économie, la sociologie, le droit aussi qui ne sortira pas indemne de cette période. Un autre aspect auquel je suis attaché, la culture, m'a aussi semblé important à étudier, puisqu'elle constitue une part importante de nos vies.*

Au regard de l'année 2020, dont l'on était très loin de pouvoir imaginer qu'elle serait caractérisée par l'idée de confinement et de distanciation sociale, il convient de dire qu'elle est indéniablement et à bien des égards, une année à part dont l'impact ne peut être que considérable. Étudier cet impact semble alors important. Mais, il conviendrait à juste titre, pour bien comprendre et imaginer demain, de pouvoir correctement caractériser aujourd'hui. En effet, l'étude des phénomènes qui apparaissent au lendemain d'une période de pandémie ne peut avoir de sens que si la pandémie elle-même est bien caractérisée. Ainsi, l'étude que nous nous proposons d'effectuer prendra en considération des éléments passés aussi bien que des éléments à venir. Ceux touchés par le Covid-19 ont été les premiers marqués, et ceux qui ne l'ont pas été ont alors été touchés par les répercussions qu'a eues cette pandémie sur la société. Ainsi, personne n'a été épargné, que ce soit physiquement ou psychologiquement et beaucoup de domaines ont été impactés. Parmi eux, on trouve tout d'abord la politique. Toutefois, il convient ici d'avertir le lecteur que cette étude ne sera en aucun cas une étude politique de la situation post-covid-19 ou d'apporter un quelconque avis sur la manière dont a été traitée cette pandémie. Il s'agira, au contraire, d'observer objectivement comment les individus ont perçu l'action de nos dirigeants, et comment cela pourrait les amener à changer leur participation politique à l'avenir. On trouve également l'économie, puisqu'en effet, à l'issue de plusieurs confinements, il semble indéniable que le rapport à l'argent a changé, et il convient de se demander en quel sens. On trouvera également d'un point de vue plus sociologique, ce que les personnes vont retirer de cette expérience troublante qu'est la pandémie de Covid-19. Il sera aussi question d'évoquer l'impact que pourrait avoir le Covid-19 sur le droit, et les possibles évolutions qui pourraient en découler. Enfin, un dernier élément, la culture, pourrait sembler inapproprié après avoir cité la politique, l'économie et le droit, mais il conviendra de démontrer en quoi elle est importante, et quel impact le Covid-19 a pu avoir sur la culture. Ainsi, au-delà du simple constat de fait sur ce qui pourrait arriver à la suite de cette pandémie, il conviendra d'étudier quel rapport pourraient avoir les gens à ces différents domaines après les différentes périodes de confinement.

### La politique : le retour aux urnes

Quelle tâche délicate pour un président que de faire face à une pandémie et d'avoir à gérer une population apeurée ainsi qu'un pays menacé. Le 12 mars 2020, le Président de la République Emmanuel Macron annonçait, lors de sa première allocution, la fermeture des crèches, écoles, collèges, lycées et universités etc. C'était alors la première grande disposition prise par le Président. Elle a en effet eu un certain coup d'éclat en ce que des milliers, voire même des millions d'écoliers, élèves et étudiants se sont retrouvés, en quelques jours, à étudier de chez eux.

Si au moment de son prononcé, cette mesure semblait mettre la population d'accord (elle s'accordait sur le fait que limiter les contacts à l'école pourrait enrayer la propagation du virus), les premières oppositions sont apparues. En effet, ceux pour qui les conditions de télétravail n'étaient pas réunies et qui devaient aller travailler en présentiel se trouvaient empêchés, avec leurs enfants à charge d'un côté et leur travail de l'autre. Et qui disait moins de travail pour certains disait potentiellement moins de revenus. C'était là la première source d'opposition.

Et entre ce moment-là et aujourd'hui, c'est 9 allocutions qui ont été faites par le Président<sup>1</sup>, toutes mettant en place des mesures en coup d'éclat : fermeture des établissements scolaires, des bars et restaurants, confinement, télétravail, déconfinement, retour à l'école... En ce sens, on comprend que certains puissent appréhender une nouvelle allocution.

Ainsi, au fil des prises de parole et de décisions, on a pu constater une libération de la parole, notamment au moment de ces discours, lorsque les médias interrogeaient les Français sur ce qu'ils pensaient voir annoncé, ce qu'ils souhaitaient voir annoncé... Et cela s'est accompagné d'un indéniable changement de popularité du Président, qui tout au long de la pandémie, a pu varier en fonction des décisions et des allocutions.

C'était là l'enjeu important : le Président l'est parce que les citoyens l'ont élu. Ainsi, ces derniers étaient en quelque sorte liés au sort de la France en cette période de crise, et ils étaient indirectement responsables de la personne qu'ils ont désignée pour être leur Président. Ainsi, la manière dont le Président a fait face à cette crise sera déterminante non seulement pour la participation des citoyens à sa réélection, mais également pour la participation des citoyens à toutes les prochaines élections.

En ce sens et au vu des nombreuses plaintes qui ont été déposées contre le gouvernement et le Premier ministre, on peut en déduire que les citoyens n'ont pas unanimement apprécié la manière dont les gouvernants ont fait face à la crise sanitaire.

C'est en cela qu'on pourrait imaginer une certaine remise en question de la part des citoyens, qui à l'avenir, pour éviter une nouvelle déception avec un Président qui administre la France en période de crise d'une manière qui ne leur convient pas, s'impliqueraient plus dans le processus politique et notamment dans les élections. En ce sens, on se dit qu'on pourrait potentiellement avoir une hausse de la participation avec notamment, ceux qui ne votaient pas et se sont rendu compte de l'importance de bien choisir la personne qui nous gouverne, en temps normal comme en temps de crise.

---

<sup>1</sup> Viniacourt Élise, « Covid-19 : toutes ces fois où Macron s'est adressé aux Français » *Libération*, 31 mars 2021.

Cette hypothèse étant posée, il convient alors de constater que tel ne fut pas le cas lors des dernières élections régionales, où lors du premier tour, le taux d'abstention fut record<sup>2</sup> avec 68% d'abstention, dont 87% des 18-24 ans se sont abstenus. On pourrait expliquer cela à l'inverse, par le fait que certains ayant été déçu de la manière dont a été gérée la crise de Covid-19, ne souhaitaient plus voter, que ce soit pour les régionales ou pour d'autres élections<sup>3</sup>. Une sorte de délaissement affectif du vote suite à la déception que certains auraient ressentie avec l'administration de la pandémie.

Ainsi, en attente des prochaines élections nationales, on peut soit imaginer un retour aux urnes assez important de ceux qui votent, accompagnés de ceux qui espèrent voter pour celui ou celle qui va vraiment pouvoir les aider à affronter toute situation ; soit imaginer un taux d'abstention assez important là-aussi, les personnes n'ayant pas réussi à surmonter leur déception de la prise en main, par Emmanuel Macron, de la pandémie de Covid-19.

### *L'apprentissage économique*

Il serait plus question ici du rapport de chacun à l'argent qui a été impacté par la crise sanitaire. Pour certains, rester à la maison était contraignant, puisque sans travail, certains ne parvenaient pas à se financer autant qu'avant les différents confinements. Pour eux, il semble évident que le Covid-19 représente ce qui les a mis à mal économiquement parlant, puisqu'ils devaient surveiller chaque dépense, pour satisfaire les besoins importants avant tout. Il est aussi question ici des personnes qui étaient alors en précarité, notamment certains étudiants qui étaient dans des situations parfois très délicates.

Pour d'autres, rester chez soi a pu être un bon moyen de gérer son argent. En effet, certains qui vivaient chez leurs parents et qui avaient la possibilité d'avoir un travail à côté, ont potentiellement eu la possibilité de travailler et d'économiser.

Ainsi et en tout état de cause, il semble donc important de souligner que chacun retiendra des différents confinements qu'il est important de surveiller ses dépenses. Ceux qui avaient l'occasion d'économiser ont vu leur épargne augmenter, et cela les poussera alors à économiser plus ; tandis que ceux qui devaient se battre pour limiter les dépenses et garder tant bien que mal leurs réserves garderont en tête que s'ils ont survécu à plusieurs confinements, alors ils pourront continuer à limiter les dépenses.

Dans tous les cas, à la sortie du dernier confinement, certains -les étudiants notamment- ont eu l'occasion de sortir pour la première fois depuis les premiers confinements. Et après une année à étudier depuis chez eux sans aller au bar ni au restaurant ou au cinéma, ils ont sûrement déjà fait exception à leurs économies et se sont à juste titre accordé plusieurs bars et restaurants !

On peut donc retenir de manière générale que les confinements ont permis une certaine prise de conscience par certains de ce qu'est l'argent. Et même si cette prise de conscience ne perdure pas ou s'atténue avec le temps, on peut supposer qu'elle existe et qu'elle en fera réfléchir certains sur leur manière d'utiliser leur argent. C'est un apprentissage plutôt empirique auquel

---

<sup>2</sup> « Abstention aux élections régionales et départementales : « Il y a probablement une “overdose d'injonctions” dont on veut se défaire, à commencer par le “Allez voter” », Le Monde, 23 juin 2021.

<sup>3</sup> Ce n'est ici qu'une possibilité. On pourrait aussi penser également au ressenti d'« étudiant fantôme », face au manque de considération des étudiants par le gouvernement qui aurait aussi pu pousser certains à ne pas aller voter.

beaucoup ont fait face mais dont il aura permis à chacun de ressortir avec sa propre conception de l'argent, conception qui aura forcément été impactée depuis le premier confinement.

### *L'après pandémie dans les rapports avec les autres*

Si une chose se dégage après plusieurs confinements, c'est que cela peut être long. Rester et travailler chez soi, cela ne semble pas trop difficile à premier abord, et pour les personnes casanières, qui sont de nature à rester chez eux sans forcément voir beaucoup de monde, cela peut ne pas sembler dérangent. Mais pour les autres, même ceux se considérant comme solitaires, nous y reviendront, cela a pu sembler long et fatiguant notamment à l'annonce d'un 3<sup>ème</sup> confinement.

En effet, bien que chacun ait besoin d'un temps seul pour se ressourcer, et même si certains estiment préférer les moments de solitude aux moments de foule, les confinements ont pu nous apprendre que de nos jours, la pleine solitude peut s'avérer un peu difficile.

Cela s'explique par le fait qu'aujourd'hui, nous vivons tous les jours au contact des autres, et parce que la pleine solitude devient presque l'exception. C'est pour cela que cette solitude à proprement parlé, sans contact ni relations, est assez compliquée à atteindre. Et c'est pour cela qu'à une échelle moindre, il a pu être question, au cours de ce confinement, de constater qu'avoir un minimum de personnes avec qui échanger et passer des moments de vie peut s'avérer plus que nécessaire, sans que cela ne veuille dire qu'une personne préfère la vie de groupe !

Ainsi, pour certains, notamment les étudiants s'étant retrouvé confinés chez eux, la situation a pu être oppressante et difficile. Notamment pour ceux en résidence étudiante, qui n'avaient pas la chance d'être avec leur famille, ou même leur animal de compagnie.

Ainsi, il y a d'ores et déjà un retour à la vie parmi tous, et même parmi ceux qui avant confinement, se considéraient solitaires. Il ne convient pas ici de dire que la solitude n'existe pas, et que tous préfèrent la vie de groupe, mais que même s'il est vrai que les deux existent, ce n'est pas indépendamment puisqu'ils ne peuvent pas exister l'un sans l'autre.

### *L'adaptation juridique post-pandémie*

Le monde juridique a été mis à rude épreuve par la pandémie de Covid-19. En effet, les audiences annulées, entraînant de nombreux reports, ont favorisé la lenteur de la justice dont beaucoup se plaignaient déjà, et ont favorisé aussi le long traitement des dossiers. Ainsi, même si la justice commence petit à petit à reprendre sur le retard qu'elle avait accumulé, elle reste toujours assez encombrée.

Au-delà de ces soucis d'encombrement, il y a aussi pour l'instant les soucis dus à la crise sanitaire et aux mesures sanitaires. Notamment avec les jauges de personne à respecter par salle, puisque tout le monde ne peut ainsi plus accéder comme il le souhaite à une salle d'audience, en fonction du nombre de personnes déjà présent.

Ainsi, on pourrait déjà penser à une dématérialisation de la justice, comme le soutient le ministre de la Justice<sup>4</sup>, avec des audiences filmées, limitant le nombre de personnes présentes dans la salle d'audience, à l'image du Conseil constitutionnel dans ce domaine. Cela répondrait certes à une publicité vis-à-vis de la population de savoir ce qu'est la justice, mais cela permettrait également de répondre aux exigences sanitaires.

Aussi au niveau constitutionnel, depuis le début de la crise sanitaire et pendant encore plusieurs années, il sera possible de voir soulevées de nombreuses questions prioritaires de constitutionnalité (QPC) comme c'est déjà le cas depuis le premier confinement, quant aux droits garantis par la Constitution qui pourraient être enfreints par les mesures de confinement, le port du masque et toutes les mesures sanitaires. Et ainsi, s'il ressort de ces QPC que la disposition est « non-conforme » à la constitution, alors nous pourrions voir plusieurs textes abrogés, plusieurs mesures abandonnées ou réformées.

Ailleurs aussi, mais sûrement après plusieurs années de recul, il se pourrait que plusieurs lois soient adoptées par l'Assemblée Nationale pour régir la situation en période de crise, mais aussi pour prévenir ces périodes de crise... Tout serait fait pour que la mise en place de mesures sanitaires, leur emploi, et pour que la vie en période de crise se déroule tant que possible, de manière paisible pour les citoyens.

Ainsi, ce ne serait pas uniquement régir le comportement à avoir pour éviter la propagation du virus (ou autre en fonction de la situation), mais aussi le comportement à avoir en tant que citoyen pour garantir une vie en période de crise à l'abri des débordements.

### *De l'importance culturelle*

Alors que les cinémas, salles de spectacle, restaurant, musées etc. commencent seulement à recevoir du public après un an de fermeture pour certains, cela a permis de constater que la culture touche beaucoup de personnes et sous bien des formes.

Au cours des différents confinements, l'accès aux cinémas ou salles de concert a pu être bloqué. Ainsi, face à ce manque d'activité culturelle, il convient de s'adapter et cela nous amène à penser à 2 élargissements :

- L'élargissement dû au confinement

Celui-ci se fait au plus proche des individus puisqu'il s'est fait chez les personnes confinées. En effet, bien que moindre, il n'est pas négligeable. Les personnes confinées se sont retrouvées chez elles sans possibilité de se divertir en extérieur, et cela les a poussé à s'enrichir de chez elles.

Ainsi, beaucoup ont pu, de chez eux, regarder de nouveaux films ou de nouvelles séries, se documenter grâce à des documentaires, suivre des expositions en ligne et même des cours en ligne. L'offre était variée et cela avait pour double usage de divertir et d'enrichir culturellement.

Et c'était une chose assez limitée auparavant. En effet avec les confinements, il y avait une volonté de quitter son domicile. Et ainsi, regarder un film ou une série, visiter un musée ou suivre un cours étaient les meilleurs moyens de voir son domicile autrement qu'en tant que lieu

---

<sup>4</sup> Projet de loi pour la confiance dans l'institution judiciaire, actuellement en procédure d'adoption par le Parlement

dans lequel nous étions confiné, puisque cela devenait pendant quelques instants un lieu de culture.

- L'élargissement post-confinement

Bien que le confinement lui-même ait permis à beaucoup de commencer un enrichissement culturel, pour beaucoup, il aura surtout permis une prise de conscience de ce qu'ils peuvent apprécier aller au cinéma, au musée, ou à un concert.

Ainsi, du fait du manque pendant le confinement de pouvoir soudainement aller au cinéma ou à l'auditorium de Lyon, certains vont transformer ce qui était auparavant une simple volonté soudaine en une envie généralisée de retourner dans ces salles pour profiter de l'offre culturelle qu'elles proposent

Ainsi, on se retrouve avec des personnes qui ne se considéraient alors pas comme cinéphiles ou musiciennes mais qui, du fait du manque, vont réaliser que profiter de tout cela leur avait manqué et qu'il convient de retourner en profiter dès que possible et autant que possible.

Ainsi, on pourrait imaginer un retour à la culture, dans la continuité de ce qui a été vécu pendant les confinements. En effet, il convient de constater que la culture avait malgré tout sa place dans la journée de chacun, que ce soit en regardant la télé ou en écoutant de la musique. Et en ce sens, retourner dans une salle de concert ou de cinéma va en attirer sûrement plus d'un dans les mois à venir, d'où la possibilité d'un retour nombreux amplement justifié aux salles (aussi nombreuses soient-elles) et musées (aussi diversifiés soient-ils).